

# Esprit de Genève



Vue générale des participants à la 16ème session du Conseil des droits de l'Homme. Genève (© United Nations, 2011)

Dix ans après la création de la Société des Nations, Robert de Traz publiait « L'esprit de Genève ». Cet essai retrace les origines de la tradition homonyme par le biais de trois figures marquantes : Jean Calvin, Jean-Jacques Rousseau et Henri Dunant, dont l'héritage contribua à faire de Genève un symbole de dialogue, de paix et de démocratie. La Cité de Calvin accueillait déjà les opprimés d'Europe chassés par la Réforme, faisant de l'ouverture au monde sa banrière. L'auteur du Contrat social, en bon citoyen genevois, proposait quant à lui d'instaurer une Confédération des peuples pour garantir la paix perpétuelle, non sans s'inspirer du modèle suisse. Cent ans plus tard, Henry Dunant posait enfin la première pierre du Comité international de la Croix-Rouge, né de la Convention de Genève de 1864. Un texte renforcé au XX<sup>e</sup> siècle pour donner vie aux piliers actuels du droit international humanitaire : les quatre Conventions de Genève de 1949 et leurs protocoles additionnels. S'y ajoutent diverses initiatives qui, sans être forcément liées, ont toutes en commun une même volonté de défense des droits humains : l'Appel spirituel de Genève (1999), l'Appel de Genève pour l'interdiction des mines antipersonnel (2000), et l'Initiative de Genève pour la paix en Israël et Palestine (2003). Sans oublier le fait que Genève, centre mondial reconnu de l'arbitrage international privé, abrite aussi de nombreuses ONG, et la plus importante concentration de fonctionnaires onusiens dans le monde...

Localisation	GE
Domaines	Expressions orales
Version	juin 2018
Auteur	Olivier Schinz

Lebendige traditionen  
traditions vivantes  
tradizioni viventi  
tradiziuns vivas



La liste des traditions vivantes en Suisse vise à sensibiliser le public aux pratiques culturelles et à leur transmission. Elle se base sur la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. La liste est élaborée et actualisée en collaboration avec les services culturels cantonaux.

Un projet de :



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI  
Office fédéral de la culture OFC

---

En 1929, Robert de Traz publie « L'esprit de Genève », un essai de plus de cent pages consacré à la vocation internationale de ce canton où s'est installée, dix ans plus tôt, la jeune Société des Nations (SdN). Dans cet ouvrage, il relit l'histoire genevoise au travers de trois figures marquantes, à même de donner une cohérence et une force à la vocation internationale du lieu : Jean Calvin, Jean-Jacques Rousseau et Henry Dunant.

Dernier refuge des persécutés dans une Europe du XVI<sup>e</sup> siècle où les citoyens étaient poursuivis pour leur foi, la Genève calviniste se singularise par des prises de positions novatrices : l'accueil des personnes en danger, la défense des opprimés et l'ouverture vers le monde sont les valeurs cardinales issues de cette période. Deux siècles plus tard, c'est Jean-Jacques Rousseau qui proclame la dignité de l'être humain dans son « Contrat social », et propose l'avènement d'une « Confédération des peuples » à même de garantir une paix perpétuelle en s'inspirant du modèle suisse. Il faut ensuite attendre un siècle et demi pour qu'un autre citoyen genevois, Henry Dunant, écrive « Un souvenir de Solferino » sous le coup d'une forte émotion, née face au spectacle des blessés sur le champ de bataille. Sa volonté de créer une société de secours aboutit, en 1864, à la signature de la Convention de Genève, acte de naissance des Sociétés nationales et du Comité international de la Croix-Rouge.

Ces trois moments – pendant lesquels « Genève a débordé sur le monde » selon les termes de Robert de Traz – sont porteurs des valeurs qui se trouvent au cœur de l'Esprit de Genève. Pour Robert de Traz, celui-ci prend cependant une autre tournure en 1919, une fois Genève choisie en tant que siège de la nouvelle Société des Nations :

« Or, voici que cet esprit de Genève, intermittent encore, local, manifesté par quelques personnes seulement, cet esprit qu'on résumerait par un désir d'affranchissement et d'œcuménisme, par une confiance en l'homme, à condition qu'il se soumette à des règles, par une croyance au contrat, par une curiosité inépuisable des idées et des peuples, par une compassion envers toutes les misères jointe à un besoin d'inventer, d'améliorer, d'administrer avec méthode, voici que cet esprit, échappant tout à coup à ses représentants naturels va s'amplifier en des proportions gigantesques, s'incorporer des significations nouvelles au risque de s'anémier, et devenir, sans qu'ils connaissent toujours ses antécédents, l'idéal d'innombrables inconnus de toutes races dispersés de par le monde. Il cesse d'être l'apanage exclusif des Genevois, il est invoqué par la plupart des nations de

la terre. Le nom même de Genève, rayonnant au-dessus des significations particulières, subit l'étrange aventure de se transformer en symbole. »

### **L'Esprit de Genève, fruit d'une époque**

L'anthropologue Jean Pouillon définit la tradition comme « un procès de reconnaissance en paternité », c'est-à-dire en somme comme rien de plus qu'une relecture du passé par des personnes présentes ; un point de vue contemporain sur le passé : « il ne s'agit pas de plaquer le présent sur le passé mais de trouver dans celui-ci l'esquisse de solutions que nous croyons justes aujourd'hui non parce qu'elles ont été pensées hier mais parce que nous les pensons maintenant ».

C'est bien en ces termes que l'Esprit de Genève pensé par Robert de Traz durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle doit être compris : des sources multiples nourrissent alors l'avènement de cette tradition, révélée dans une période oscillant entre les craintes d'un conflit mondial renouvelé, les incertitudes d'une économie chaotique et l'espoir d'une paix globalisée. Selon cette vision, Genève se caractérise depuis plusieurs siècles par son cosmopolitisme, par l'accueil réservé aussi bien aux idées et aux publications qu'aux individus marginalisés ou persécutés ailleurs en Europe et par l'hébergement de nombreuses réunions internationales. Le Comte Jean-Jacques de Sellon y crée la première société de la Paix en 1830, tandis que le Congrès de la paix et de la liberté y est organisé en 1867. A cette occasion, l'idée proposée par Victor Hugo trente ans plus tôt de créer les « Etats-Unis d'Europe » est reprise et confirmée, là encore, la vocation européenne, pacifique et internationale de Genève.

L'Esprit de Genève est ainsi bien une proposition de relecture du passé dont le but est de donner sens et orientations au contexte contemporain : il met en correspondance une série de faits, de personnes et d'événements qui ne sont pas nécessairement affiliés et qui ne fondent pas toujours leurs actes et leurs pensées sur celles des autres, mais qui s'inscrivent dans une dynamique comparable. Surtout, mis en correspondance, ils donnent du sens au passé et permettent de se projeter dans l'avenir.

### **Une tradition qui rencontre son public**

La proposition fait mouche. L'Esprit de Genève a vite fait de passer de l'imagination et de la volonté d'un auteur doué aux lèvres et aux plumes de personnes influentes comme du simple citoyen. Tous se reconnaissent dans la lecture de l'histoire proposée en

---

guise de programme d'avenir. L'Esprit de Genève – apanage de quelques personnages éminents de la République – devient alors perspective et idéologie pour le monde à construire. C'est ainsi qu'au fil du XX<sup>e</sup> siècle Genève affine, confirme et développe sa vocation internationale, pacifiste et ouverte au monde.

Comme l'avait si bien pressenti Robert de Traz, Genève devient peu à peu un symbole ; un nom qui rayonne à travers le monde entier et qui évoque, par métonymie, les valeurs même de la Confédération helvétique. Genève se retrouve en effet au cœur d'organisations, d'initiatives, de négociations et de travaux diplomatiques très directement issus de l'Esprit de Genève : des organisations internationales, des organisations non-gouvernementales (ONG) ou des missions diplomatiques viennent en nombre y installer leur siège, des conférences choisissent ce lieu pour la symbolique qu'il dégage... mieux encore : des traités, conventions ou initiatives toujours plus nombreux se rattachent à Genève pour y faire passer l'ensemble des valeurs pacifistes et humanitaires qui y sont dès lors irrémédiablement liées.

Inutile d'insister sur le rôle fondateur et essentiel à la création de cet Esprit de Genève qu'eurent les Conventions de Genève, imaginées par Henry Dunant avant d'être retravaillées et complétées au sortir des deux conflits mondiaux. Elles définissent des règles de protection des personnes en cas de conflit armé, s'adressant notamment aux soldats, aux blessés et aux prisonniers de guerre, mais aussi aux civils et à leurs biens.

Plus récemment, l'Appel spirituel de Genève (1999) a été créé dans le but d'éviter toute instrumentalisation des religions et du spirituel pour des causes néfastes ou malfaisantes, s'inspirant à n'en pas douter du même état d'esprit. En 2000, l'Appel de Genève pour l'interdiction des mines antipersonnel était publié dans la même lancée, suivi dès 2003 de l'Initiative de Genève pour la paix en Israël et Palestine, qui puise elle aussi dans l'Esprit de Genève pour fonder son action et sa légitimité.

### **Un esprit qui mobilise des milliers de personnes...**

Aujourd'hui, l'Esprit de Genève est avant tout une tradition active qui mobilise et inspire des milliers de travailleurs, artisans de la paix et de l'humanitaire et qui façonne le paysage politique comme idéologique de la République. Plus de 200'000 personnes, soit près de 41 % de la population résidente, sont des étrangers issus de quelque 189 pays différents. A Genève, la langue principale d'une personne sur cinq n'est pas

le français. Près de 90'000 frontaliers étrangers viennent, quotidiennement, rejoindre cette fantastique réunion de peuples d'origines diverses et donnent à Genève son caractère cosmopolite et multiculturel unique en Suisse.

Genève est aussi un centre mondial privé de l'arbitrage international. Depuis le fameux « arbitrage de l'Alabama » en 1872, qui réglait un conflit de droit maritime et commercial entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, Genève poursuit sa tradition et s'impose comme un lieu privilégié par les différentes parties pour venir y traiter toute sorte de différends. L'arbitrage est un mode privé de règlement des conflits qui permet aux acteurs socio-économiques de trouver, à l'amiable, des voies de résolution pacifiste de conflits de toute sorte. Si aucune statistique précise ne peut exister, ce savoir-faire et ces pratiques sont largement reconnues comme très bien implantées à Genève.

En 1920, deux cents fonctionnaires internationaux étaient établis à Genève ; aujourd'hui, c'est la principale plateforme de négociations multilatérales au monde. Si New York reste la capitale politique des Nations Unies, c'est à Genève que la plupart des organisations internationale à vocation opérationnelle sont rassemblées. Ce sont plus de 30'000 personnes qui travaillent pour celles-ci, ainsi que pour les quelque 350 ONG et les 175 Etats représentés par une mission permanente sur les rives du lac Léman.

Genève est notamment un centre international reconnu de diplomatie pour la paix, que celle-ci soit publique ou secrète. Adversaires ou ennemis s'y retrouvent autour d'une table de négociation pour envisager des solutions pacifistes à leurs conflits. Au XIX<sup>e</sup> siècle déjà, le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont eu recours à l'arbitrage pour régler un différend issu des activités du bateau Alabama pendant la guerre de Sécession. Aujourd'hui, ce sont les parties aux conflits syrien ou yéménite qui font le voyage de Genève pour parler. D'une manière générale, de nombreux Etats ou groupes armés se pressent, se réunissent et dialoguent dans les villas discrètes des rives du lac Léman et de ses environs.

### **... situé aux fondations de l'esprit des organisations internationales**

Entre l'Esprit de Genève et les organisations internationales se trouve une communauté historique de valeurs et un destin commun. L'Esprit de Genève annonce les organisations internationales comme il s'en nourrit. Il s'ancre dans un monde en pleine mutation,

---

qui vit pour la première fois de son histoire des conflits mondialisés desquels il tire l'envie et la force de réaffirmer la primauté du dialogue, de la tolérance et de la paix. Kofi Annan ne s'y était d'ailleurs pas trompé :

« In many ways, Geneva embodies what the United Nations stands for: an intersection of tolerance, of peace and democracy; a meeting place of languages, religions and cultures, of civil society, the private and the public sector – in sum, humankind in all its diversity. »

Si l'UNESCO est née à Paris en 1945 et qu'elle y possède toujours son siège, son destin est intimement lié à l'Esprit de Genève, puisque sa genèse peut être tracée jusqu'à celle de la SdN, deux ans après l'installation de cette dernière à Genève. En septembre 1921, celle-ci y avait en effet adopté une proposition française pour la constitution d'un organisme destiné à renforcer la collaboration des nations dans le domaine du travail intellectuel et à consolider l'action en faveur de la paix de la SdN en suscitant un esprit international. La commission internationale de coopération intellectuelle (CICI) a été officiellement créée en janvier 1922, et fut présidée par le philosophe Henri Bergson. Elle comprenait des personnalités aussi importantes que Marie Curie et Albert Einstein, et c'est elle qui – 24 ans plus tard – donna naissance à l'organisme international aujourd'hui en charge du patrimoine culturel immatériel ! Le but premier de l'UNESCO est ainsi l'un des avatars les plus aboutis de l'Esprit de Genève :

« [...] contribuer au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde en resserrant, par l'éducation, la science, la culture et la communication, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'Homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations unies reconnaît à tous les peuples. »

---

#### Informations

Association de la Revue Equinoxe (Ed.) : Esprits de Genève. Idées d'Europe. Fribourg (revue Equinoxe no. 17). Lausanne, 1997

Roger Durand et al. : Genève et la paix. Acteurs et enjeux. Trois siècles d'histoire. Actes du colloque historique tenu au palais de l'Athénée, les 1-2-3 novembre 2001. Genève, 2005

Graduate Institute of International and Development Studies, Geneva (Ed.) : The spirit of Geneva in a globalized world. The twelfth Annual Humanitarian Conference of Webster University, Geneva (Refugee survey quarterly no. 4, vol. 26). Geneva, 2007

Maryvonne Stepczynski Maitre : « L'esprit de Genève », de Robert de Traz. Retour aux origines du mythe de la Genève internationale. Genève, 2002

Robert de Traz : L'esprit de Genève. Paris, 1929

Joseph Meri Yammouni (Ed. Dr. Yammouni) : L'esprit de Genève mal dans sa peau ? Genève, 1991

#### Contact

[République et canton de Genève, Service cantonal de la culture et du sport](#)

[Conseil d'Etat Genève, Chancellerie d'Etat](#)